



Problème agence contrat semi exclusif

Par **Lovedumdum**, le **28/11/2012** à **09:44**

Bonjour à tous,
Voici ce qui m'amène:
- je cherche un bien immobilier depuis quelque temps et j'en trouve 1 pouvant m'intéresser sur le site d'une agence décrit comme proche d'une grande ville mais sans le nom réel de la ville dans laquelle il se trouve.
- je contacte l'agence et celui-ci me donne rendez vous quelques jours plus tard à une adresse qui correspond à mon quartier.
- le lendemain je regarde le site de l'agence sur lequel est apparu le nom réel de la ville dans laquelle se situe le bien. Je me rends compte que celui que j'ai demandé à visiter ne se situe pas dans ma ville. Je décide donc d'annuler la visite mais on est dimanche et l'agence est fermée ce jour ainsi que lundi.
- entretemps je remarque une pancarte proche de chez moi sur un bien pour une vente en pap, j'appelle et prend rd vs des le lundi.
- le mardi j'annule ma visite avec l'agence en lui disant qu'il s'agit d'un malentendu que le bien que je lui ai demandé de visiter n'est pas dans la ville du rd vs. Il me dit que celui qui m'intéresse est vendu mais que celui qu'il voulait me faire visiter est libre et proche de chez moi. Je dis que ça ne m'intéresse pas car c'est trop petit, il me donne l'adresse au téléphone et ça correspond à l'adresse de celui que j'ai visité en pap la veille.
- le samedi je revisite en pap le bien et je fais une proposition le lundi suivant.
- le mardi la propriétaire m'appelle pour me dire que l'agent immobilier lui a demandé si la proposition qu'il lui a été faite vient de moi (j'avais donné mon nom et le quartier dans lequel je cherche ainsi que mon numéro de tel par téléphone). Elle s'inquiète car elle est en mandat semi exclusif avec cette agence et elle craint que si elle me vend son bien l'agence est en mesure de lui demander des indemnités.
Pour résumé, je n'ai jamais visité ce bien avec l'agence et j'ai seulement eu des échanges téléphoniques avec l'agent immobilier sans jamais le rencontrer. Est-il en mesure de réclamer des indemnités à l'actuelle propriétaire si elle me le vend?
Merci d'avance pour vos réponses car c'est un bien qui me tiens à coeur et pour le moment la propriétaire ne veut pas prendre le risque de me le vendre.